



## COMMUNE DE MÉRY LA BATAILLE

15 Rue du Bois – 60420 Méry-la-Bataille

☎ : 03.60.37.11.94

✉ : [commune.merylabataille@akeonet.com](mailto:commune.merylabataille@akeonet.com)

**N° SIRET** : 216 003 921 00014

### **COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL de la commune de MÉRY LA BATAILLE** **Séance du 14 octobre 2025 à 19h30**

Le 14 octobre 2025, à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 octobre 2025 s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Isabelle DA SILVA, Maire

**Présents** : Mesdames et Messieurs

Sébastien MOLAND, Philippe DEVOIR, Cédric MAILLY, Franck PEUTAT,  
Karine DEVOIR, Nathalie LOGNAND, Régis THOQUER, Ophélie MANSARD  
Clémence VARLET, Laëtitia LACOURTE, Alexandre JACQUOT,

**Pouvoir** : Mathieu NOCHALSKI à Cédric MAILLY

**Absent(s)** : Alexandre JACQUOT

**Secrétaire** : Ophélie MANSARD

### **INDEMNITÉ ÉTAT DES LIEUX ENTRÉE-SORTIE SALLE DES FETES**

Madame le Maire informe l'assemblée de la délégation qu'elle a confiée à Madame Christelle PERONNET, le contrôle et l'état des lieux de la salle des fêtes avant et après chaque location.

Sur sa proposition, le conseil municipal décide à l'unanimité une indemnité à la location.

L'indemnité est fixée à 23,76€.

### **SIRS – vote titulaire et suppléant**

#### 1. MODIFICATION DES STATUTS

Suite au retrait de la commune de le Frestoy Vaux, le Conseil Municipal décide d'approuver les nouveaux statuts validés par le Conseil Municipal comme suit :

« SYNDICAT DE REGROUPEMENT SCOLAIRE DES COMMUNES DE  
COURCELLES EPAYELLES ET MÉRY LA BATAILLE »

## 2. DESIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS INTERCOMMUNAUX

SYNDICAT SCOLAIRE :

| TITULAIRES                |                              |                             |
|---------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| 1- Sébastien MOLAND       | 2- Clémence VARLET           | 3- Laetitia LACOURTE        |
| Suppléant : Franck PEUTAT | Suppléant : Nathalie LOGNAND | Suppléant : Ophélie MANSARD |

### **Approbation du rapport annuel de la SPL ADTO SAO pour l'année 2024**

La commune de Méry la Bataille est actionnaire de la SPL SAO ADTO.

Madame le Maire présente le rapport annuel de l'élu mandataire dans la SPL ADTO-SAO.

Madame le Maire indique qu'aucun contrat a été signé, aucunes avances en compte courant consenties et aucunes garanties d'emprunt consenties entre la collectivité et l'EPL pour l'année 2024.

Le rapport a été complété dans ce sens et sera envoyé à la SPL ADTO-SAO.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le rapport annuel 2024.

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE le rapport de l'élu à la collectivité pour l'année 2024 de la SPL ADTO SAO
- DONNE quitus au représentant de la Collectivité pour l'année 2024.
- AUTORISE Madame le Maire à signer la délibération.

### **RESTAURANT – bail / loyer**

Madame le Maire propose la candidature reçue pour la reprise du restaurant au vu du dossier présenté, le conseil municipal a étudié le dossier.

Suite à cet entretien, le conseil municipal à l'unanimité a retenu le candidat.

Par conséquent, le conseil municipal a pris la décision :

- ↪ D'attribuer la reprise du restaurant au profit de Monsieur DEVISCH,
- ↪ De louer à titre commercial les locaux situés à Méry la Bataille 2 rue de Tricot à compter du 1er décembre 2025 par le biais d'un bail (commerce et logement) pour un loyer mensuel de 1 000,00 €.
- ↪ Afin d'aider le futur repreneur, ce loyer sera réparti de la manière suivante :
  - ✓ 1<sup>ère</sup> année : logement + commerce = 700,00 €
  - ✓ 2<sup>ème</sup> année : logement + commerce = 850,00 €
  - ✓ 3<sup>ème</sup> année : logement + commerce = 1 000,00 €
- ↪ Autorise Madame le Maire à signer le bail commercial dont la rédaction est confiée à l'Etude de Maître BERTELOOT Notaire à Maignelay-Montigny.

### **Informations :**

- ↪ Demande de subvention de l'association UNAPEI
- ↪ Projet enquête publique Bois Moulin
- ↪ Vérification du matériel de la boulangerie par la société DUCORBIER (en attente du rapport depuis juin 2025)
- ↪ Candidature reprise boulangerie
- ↪ Ouverture du magasin M'ma mode à Méry
- ↪ Travaux de peintures des passages piétons sur la RD938 du 14/10 au 07/11/2025.

### Questions diverses :

- ↳ Réclamation d'un administré à Madame Lacourte concernant les passages piétons et peintures aux intersections des rues par les agents communaux.
- ↳ Mr Moland propose le déplacement de certain passages piétons sur la RD938, à voir avec Monsieur Chevalier de l'UTD.
- ↳ Mr Moland reprend un sujet déjà évoqué concernant un nouveau parking pour l'école.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h10

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la séance du conseil municipal du 14 octobre 2025 a comporté 4 délibérations comme suit :

|   |  |             |
|---|--|-------------|
| 1 | INDEMNITÉ ÉTAT DES LIEUX ENTRÉE-SORTIE SALLE DES FETES             | N° 25-10-01 |
| 2 | SIRS – vote titulaire et suppléant                                 | N° 25-10-02 |
| 3 | Approbation du rapport annuel de la SPL ADTO SAO pour l'année 2024 | N° 25-10-03 |
| 4 | RESTAURANT – bail / loyer  | N° 25-10-04 |

|                       |  |                   |  |
|-----------------------|--|-------------------|--|
| Isabelle DA SILVA     |  | Sébastien MOLAND  |  |
| Laëtitia LACOURTE     |  | Franck PEUTAT     |  |
| Clémence VARLET       |  | Régis THOQUER     |  |
| Nathalie LOGNAND      |  | Cédric MAILLY     |  |
| Karine DEVOIR         |  | Ophélie MANSARD   |  |
| Philippe DEVOIR       |  | Alexandre JACQUOT |  |
| Mathieu NOCHALSKI (P) |  |                   |  |